



Dotation Macron pour les écoles de l'académie : zéro pointé

Pour les élus du personnel du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire dans les écoles de l'académie, la carte scolaire proposée par le recteur lors du groupe de travail du 17 janvier n'est pas à la hauteur des besoins pour le Service Public d'Education.

Alors que partout en France, les citoyens pointent le besoin d'une meilleure répartition des moyens pour permettre à chacun de vivre décemment, n'oublions pas que l'accès à l'éducation est aussi un droit élémentaire.

Les zones rurales subissent déjà le recul des autres services publics :

- Fermeture de services hospitaliers
- Réorganisation des EHPAD
- Suppression de certaines lignes SNCF
- Réduction des moyens alloués au CMP et aux structures d'éducation spécialisées
- Abandon progressif de la médecine scolaire

Le SNUipp-FSU dénonce la véritable chasse aux petites écoles qui a lieu depuis des années. Les nombreuses fusions, regroupements, créations de gros pôles scolaires conduisent à la disparition de la spécificité de l'école maternelle et à l'augmentation du nombre d'élèves par classes impactant ainsi la réussite des élèves et les conditions de travail des enseignants.

De nombreuses études françaises et internationales livrent pourtant des conclusions éclairantes pour notre école : la réduction de la taille de toutes les classes a des effets notables sur la réussite scolaire dans le primaire. Un grand nombre de pays de l'OCDE ont intégré les résultats de cette étude dans leur politique scolaire. En dédoublant certaines classes, le ministre a reconnu l'efficacité d'une baisse des effectifs.

Pourtant, la France reste un mauvais élève en ce qui concerne les effectifs par classe et le climat scolaire.

En effet faute de prise en compte de l'évolution de la société, de la crise qui touche les familles, faute d'une politique éducative ambitieuse qui permette à l'école de relever le défi de la réussite pour tous, l'administration place trop souvent les enseignants dans l'impossibilité de faire leur métier.

Nous faisons le constat que le ministère ne s'est pas emparé de la question des élèves en rupture et que localement les réponses apportées (ou non) laissent collègues et écoles dans des situations de tension ou d'abandon et les élèves dans le mal être.

Nous faisons le constat que les situations de ruptures dans les écoles sont aussi le résultat de l'abandon de la prévention (maîtres G en maternelle, médecine scolaire...) de la non prise en compte de nos revendications en terme de baisse d'effectifs, de formation et d'accompagnement des équipes dans la scolarisation de tous les élèves, de maintien des RASED, de places en structures adaptées; revendications plus que jamais légitimes dans le contexte social actuel.

Plutôt que de répondre aux revendications des enseignants que nous représentons le recteur préfère fermer 11 postes d'enseignants devant classe pour créer des postes de chargés de missions pour la mise en œuvre des directives ministérielles. Pour le SNUipp-FSU les conditions d'accueil en classe sont autrement plus importantes que la mise en œuvre du pilotage ministériel !

La formation continue est un droit et une nécessité, le SNUipp-FSU l'affirme depuis longtemps, il dénonce les carences actuelles et demande que ces postes soient plutôt attribués à la formation des enseignants, au maintien des postes de « plus de maîtres que de classes » qui eux sont de nature à aider les élèves en difficulté en classe sachant que 60 % des élèves en difficulté sont scolarisés dans des écoles hors éducation prioritaire ou encore à la création de postes de RASED ou de remplacements. Bref, à l'Ecole plutôt qu'au management !

Pour toutes ces raisons les représentants du SNUipp et la FSU de l'académie refusent les propositions de carte scolaire du recteur et ont décidé de boycotter le CTA du 21 janvier 2019.